

CEFORMA
35 Rue de Cerdagne
66000 Perpignan
France

Stage Installation et Mise en service des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques - Bornes IRVE Niv1 - 7,0 heures

NATURE DE L'ACTION

Action d'adaptation et de développement de compétences

PRE REQUIS

Connaissance de base en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

OBJECTIF

Le stagiaire connaîtra les principales dispositions réglementaires et normatives concernant les IRVE
Identifiera les besoins du client et lui proposera une solution adaptée
Réaliserà, testera et mettra en service une installation IRVE conforme aux exigences normatives et réglementaires, répondant au référentiel EV READY 1.4

FORMATEUR

SUIVI ET EVALUATION

Evaluation tout au long de la formation - Test de connaissances en fin de formation

DATE/DUREE/HORAIRES

du 15/11/2024 08:30 au 15/11/2024 17:00 pour 7,0 heures de formation

DATE LIMITE RECEPTION DOSSIERS

INSCRIPTION

4 semaines avant la formation

DATE CONFIRMATION INSCRIPTION

J-5 avant la formation

LIEU

Maison de l'Artisan - 35 Rue de Cerdagne
66000 Perpignan

COUT DE LA FORMATION

350,0

PROGRAMME

PUBLIC VISE

Installateurs électriciens

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéo - Apport théorique - mise en situation

CONTENU PEDAGOGIQUE

Savoirs théoriques (70%)

Développement du marché du véhicule électrique

- En France et en Europe
- Fonctionnement du véhicule électrique
- Avantages / inconvénients
- Développement des infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE)

Les différents modes de charge et les types de prises

Cadre législatif et réglementaire des IRVE

- Dans les bâtiments collectifs
- Dans les bâtiments tertiaires et commerciaux
- La qualification des installateurs

Les schémas de liaison à la terre

Les règles de mise ne œuvre des IRVE

CEFORMA
 35 Rue de Cerdagne
 66000 Perpignan
 France

- Cas des maisons individuelles
- Cas des immeubles collectifs d'habitation
- Cas des installations extérieures "sans bâtiments"

Diagnostic de l'installation électrique existante

- Cas des maisons individuelles
- Cas des immeubles collectifs d'habitation
- Cas des installations extérieures "sans bâtiments"

Autocontrôle de l'installation IRVE

- Point à vérifier
- Anomalies possibles
- Quel type d'attestation Consuel ?

La marque EV Ready

Savoirs faire pratiques (30%)

- Présentation des composants des bornes IRVE de différents fabricants
- Etude de cas : paramétrage d'une borne IRVE
- Mise en service et test de fonctionnement d'une borne IRVE
- Contrôle d'accès aux bornes IRVE

Nos formations sont accessibles à tous. L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe "CPF" apparaît alors sur lesdites formations. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation "accessible" aux personnes handicapées. Notre référent Handicap est à votre disposition et procédera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.